

Août 2003

Centre Technologique des Résidus Industriels

Volume 2, Numéro 7

INFOCTRI

Dans ce numéro :

La pépinière de Trécesson fête ses 75 ans	2
Saviez-vous que ?	
Chez le peuplier hybride, réduire l'espacement pour augmenter le rendement	2
Rétrospective des essais techniques réalisés en Abitibi-Témiscamingue par le ministère des Ressources naturelles (MRN) entre les années 1960 et 2000	3
Un colloque en forêt pour les producteurs forestiers	3
Colloques et activités	4
Publication	4
Système d'évaluation des forêts	4

On peut quasiment croire que c'est « LE JOUR DE LA MARMOTTE » avec l'histoire du bois d'œuvre. Encore une fois, la quatrième en 20 ans, le Canada a gagné la bataille. Espérons que cette fois-ci sera la dernière !

Au cours des prochaines semaines, vous recevrez les nouvelles fiches techniques du Service canadien des forêts. Bonne lecture !

Bois d'œuvre: Les industries crient victoire

Le Canada a enregistré une autre victoire dans le différend du bois d'œuvre qui l'oppose aux États-Unis. En effet, un tribunal de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) a ordonné au gouvernement américain de revoir la politique qui l'avait conduit à imposer des droits compensatoires de 18,79% sur les exportations de bois d'œuvre canadien.

Dans une décision sans appel de 92 pages, les membres de ce tribunal estiment que la méthode utilisée par les États-Unis pour calculer les droits compensatoires imposés aux exportations canadiennes est non seulement erronée mais contraire aux lois américaines. Pour établir le niveau de subvention, le département américain a utilisé les prix en vigueur sur le marché américain. Le groupe de l'ALENA a rejeté cette comparaison transfrontalière. Ils somment donc le gouvernement Bush de refaire ses devoirs dans un délai maximal de 60 jours, ce qui entraînera vraisemblablement une baisse des droits compensatoires qui frappent l'industrie canadienne du bois d'œuvre depuis près de deux ans.

Le ministre du Commerce, Pierre Petitgrew, a invité le gouvernement américain à retourner à la table des négociations afin de régler ce différend commercial qui a coûté près de 1,5 milliard de dollars à l'industrie canadienne jusqu'ici.

Dans une autre décision rendue le 17 juillet, un deuxième tribunal de l'ALENA a statué, dans un jugement de 200 pages, que les droits « antidumping » de 8,43 % n'avaient pas été calculés correctement et a donné 90 jours au département du Commerce américain pour revoir sa méthode de calcul.

Les entreprises canadiennes devront continuer à payer les droits tant que le conflit n'aura pas été réglé définitivement. Cela représente environ 1 million de dollars par jour pour les entreprises québécoises.

Source: Extrait des articles « Les américains devront refaire leurs devoirs » de Joël-Denis Bellavance et « bois d'œuvre: les industries crient victoire » de Marie Tison, paru le 14 août 2003 dans La Presse AFFAIRES.com

La pépinière de Trécesson fête ses 75 ans

La Pépinière gouvernementale de Trécesson célèbre cette année son 75^e anniversaire. Le producteur de plants forestiers soulignera l'événement le samedi 23 août.

C'est le 14 décembre 1928 que le ministère des Terres et Forêts a décidé d'établir une pépinière aux abords du lac Beauchamp, à la Ferme, afin de satisfaire les besoins de la région en plants forestiers. À cette époque, on y produisait des plants pour le reboisement, mais aussi des plants d'ornement. La Pépinière en a fait jusqu'en 1968.

En 1971, on assiste à la fermeture de l'ancien site, devenu depuis l'arboretum de Trécesson. La Pépinière est alors aménagée sur le site actuel, près de l'aéroport Magny d'Amos. Depuis, la pépinière n'a cessé de prendre de l'expansion et occupe aujourd'hui une superficie totale de 555 hectares. Du début avril à la fin novembre, plus de 80 employés s'affairent à produire environ 6 millions de plants par année, dont le sixième en plants en racines nues et la balance en récipients. Les essences produites sont l'épinette noire, blanche et de Norvège, le pin gris, blanc et rouge, le mélèze laricin et le peuplier hybride. Ces plants sont surtout destinés au reboisement en forêt privée.

Depuis 2001, un verger à graines d'épinette noire est aménagé sur le site. D'une superficie de 42 hectares, celui-ci se compose de 20 000 arbres. La récolte des premiers cônes de ce verger devrait se faire en 2010



Source: Extrait de l'article « La Pépinière de Trécesson fête ses 75 ans » par Martin Guindon, paru dans le Citoyen du 17 août 2003.

Saviez-vous que ?

Dans l'industrie québécoise du bois de sciage (bois de charpente 2x3 et 2x4) on retrouve : **274** usines, **19 300** salariés et **614** millions de dollars sont versés en salaire.

La Colombie-Britannique est la province où le poids de l'industrie est le plus importante (46,5%) suivi par le Québec (24, 7%), l'Ontario (10,2%), l'Alberta (9,2%), le Nouveau-Brunswick (4,7%), la Nouvelle-Écosse (2,7%), la Saskatchewan (1,2%) et finalement le Manitoba (0,8%).

Source: Extrait de l'article « bois d'œuvre: les industries crient victoire » de Marie Tison, paru le 14 août 2003 dans La Presse AFFAIRES.com

Chez le peuplier hybride, réduire l'espacement pour augmenter le rendement

La culture du peuplier hybride en courte rotation s'est considérablement développée en Amérique du Nord et en Europe durant les 20 dernières années. Cette pratique permet de réduire les coûts de production de matière ligneuse et de rapprocher cette matière première des usines. Les aménagistes comptent de plus en plus sur cette culture pour accroître la production de biomasse.

Les peuplier hybrides peuvent fournir un important apport de biomasse sur une courte période. Les travaux d'un chercheur du Service canadien des forêts sur le peuplier hybride DN-74 ont permis de constater qu'une modification mineure de l'espace de plantation entre les arbres peut augmenter la production de biomasse à l'hectare.

Par exemple, les résultats obtenus, pour une rotation de moins de 5 ans, suggèrent que même une diminution de l'espacement de 0,25 mètre (espacement de 0,75 m à la place de 1 m) peut augmenter considérablement la production de biomasse. Les résultats ont aussi permis de constater que la compétition pour la lumière augmentait au niveau des cimes avec la diminution de l'espacement, mais que le feuillage du peuplier s'acclimatait à la réduction de lumière. Par contre, aucune différence significative n'a été notée pour l'utilisation des éléments nutritifs.

Pour plus d'information, communiquer avec Guy Larocque au : glarocque@cfl.scf.rncan.gc.ca

Source: Article « Chez le peuplier hybride : réduire l'espacement pour augmenter le rendement » dans Les Brèves du Service canadien des forêts, mars 2003.

Rétrospective des essais techniques réalisés en Abitibi-Témiscamingue par le ministère des Ressources naturelles (MRN) entre les années 1960 et 2000

La rétrospective des essais techniques vise à répertorier et analyser les essais qui ont été réalisés par le MRN entre les années 1960 et 2000 en Abitibi-Témiscamingue. Ce projet est mené par le Centre technologique des Résidus industriels (CTRI) en étroite collaboration avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et le Réseau Ligniculture Québec (RLQ). La rétrospective s'échelonne sur trois ans et sera faite pour toutes les unités de gestion de l'Abitibi-Témiscamingue. Pour la première phase du projet, ce sont les unités de gestion de l'Harricana (UG 86) et de Rouyn-Noranda (UG 82) qui seront traitées.

Une liste préliminaire des essais potentiellement intéressants sera faite à partir de fiches papiers fournies par le ministère, une fois complétée, celle-ci sera transmise aux partenaires (bénéficiaires, maison d'enseignement, agences, conseillers forestiers, etc.). Un suivi terrain sera effectué pour les projets qui suscite de l'intérêt de la part du milieu et certains dispositifs représentant un potentiel de connaissance pourront être réactivés. Les informations provenant des archives et celles recueillies récemment seront compilées, analysées et ensuite intégrées à une base de données qui sera accessible via Internet pour les différents intervenants du milieu forestier.

Il est important de tenir compte des résultats obtenus par le passé afin d'orienter les travaux de recherche et de développement actuel. Une plus grande diffusion de ces données auprès des intervenants permettra d'assurer un transfert de connaissances et de susciter une réflexion sur les stratégies sylvicoles à mettre en place dans l'avenir.

Source : Texte de Katia Martel, tech.for. au CTRI

Un colloque en forêt pour les producteurs forestiers privés

« Viser la récolte et une forêt productive : travaux à la portée du producteur privé »

L'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT) est fière d'annoncer le mariage heureux entre :

La sylviculture intensive et Les saines pratiques forestières

L'événement aura lieu le : **vendredi, 12 septembre à Amos**
à compter de 9 h 15 jusqu'à 15 h 30
au Centre de formation Harricana – foresterie, (750, 4^e Rue Est)

Dans le cadre de visites de travaux et de démonstrations en forêt, vous serez les témoins :

- de plantations à l'aube de leur maturité
- du potentiel amélioré des plantations d'aujourd'hui
- d'exercices d'estimation de volumes de bois
- d'éclaircie de plantation mécanisée
- de coupes de récupération et de coupes à petite échelle
- de voirie forestière adaptée à la forêt privée
- de l'impact de la certification environnementale des acheteurs de bois



L'activité est gratuite, le dîner est inclus. Le transport est fourni sur place pour les déplacements en forêt.

Information et réservation : Téléphone : (819) 762-2369 Fax : (819) 762-2079 Courriel : afat@lino.com

Colloques et activités

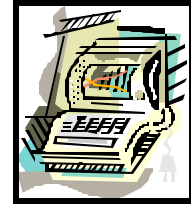
(En rouge : activités en région)

Log for

Quand et où : 4 au 6 sept 2003, au centre de foires de Québec

Pour plus d'information, communiquez avec Mark Cusack au

1-888-454-7469



Colloque pour les producteurs forestiers privés : La sylviculture intensive et Les saines pratiques forestières

Quand et où : 12 septembre 2003, à Amos

Information et réservation : Téléphone : (819) 762-2369 Fax : (819) 762-2079 Courriel : afat@lino.com

Congrès annuel 2003 du Conseil du peuplier du Canada : « La sylviculture du peuplier: des plantations et des forêts naturelles »

Quand et où : 16 au 19 septembre 2003, à Rouyn-Noranda

Pour plus d'information, communiquez avec Annie Desrochers au (819) 732-8809 poste 327 ou consultez le site Internet <http://www.poplar.ca/agm2003f.htm>

XII^e Congrès forestier mondial 2003

Quand et où : 21 au 28 septembre 2003, à Québec

Pour plus d'information, communiquez avec Jacques Babin (418) 694-2424 ou consultez le www.cfm2003.org

Publication **Guide des saines pratiques d'intervention en forêt privée**

La fédération des producteurs de bois du Québec a mis à jour le Guide des saines pratiques pour le bénéfice des producteurs forestiers du Québec. Le guide comprend huit sections: Bien gérer votre forêt; La planification; Les chemins forestiers; Les coupes forestières; Les insectes, les maladies et les animaux nuisibles; Les travaux sylvicoles; Les ressources particulières; Les lois et règlements.

Pour obtenir **gratuitement** votre Guide, veuillez joindre Carmen Lepage ou Gisèle T. Duguay au Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent, par téléphone au (418) 723-2424 ou par courriel au spbfsl@upa.qc.ca

Systeme d'évaluation des forêts

La forêt modèle de l'est de l'Ontario a développé un outil pour évaluer le potentiel des forêts afin d'améliorer la planification. Voici l'adresse Internet où vous pouvez lire l'article qui présente l'outil :

http://www.modelforest.ca/PagesDb/DisplayArticle_F.asp?intTitle_ID=2153

Si vous désirez télécharger le système d'évaluation :

<http://woodlandvaluation.eomf.on.ca/index.htm>

Centre Technologique des Résidus Industriels

Isabelle Fortin, ing f.
Agente de développement technologique
551, 1^{ère} rue Est
Amos, Québec
J9T 2H3

Téléphone : (819) 732-8809
Télécopie : (819) 732-8805
ctri.amos@cegepat.qc.ca

**Un lien direct avec votre
milieu forestier**